VILLE D'ETTELBRUCK EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 4 juillet 2024 Date de la convocation des conseillers : 4 juillet 2024

Présents dans la salle des séances :

MMes/MM. Steichen, bourgmestre

Schaaf, Nicolay, échevins

Feypel, Steffen, Birchen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks, Duarte, conseillers

Thomas, secrétaire communal, Schlesser, secrétaire adjointe

Absent:

M. Peiffer, conseiller

Absent et votant par procuration donnée à M. Feypel: M. Gutenkauf, conseiller

Point de l'ordre du jour : 3.8

Objet : Approbation d'un contrat de location d'un emplacement de stationnement réservé au

parking couvert « Am Däich »

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 25 janvier 2021 portant modification du règlement-taxe, respectivement adaptation des taxes de parcage ;

Revu également sa délibération du 25 janvier 2021 portant règlementation d'exploitation du parking couvert « Am Däich » ;

Précisant que 60 des 93 emplacements réservés au 4^e étage sont actuellement en location et que le tarif mensuel pour un emplacement fixe au parking couvert « Parkhaus am Däich » s'élève à **100 €**;

Vu que les recettes du loyer sont à imputer sur l'article budgétaire 2/120/708212/99004 - LOYERS PROVENANT DE LA MISE EN LOCATION D'EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT RESERVES AU NIVEAU 4 DU PARKING COUVERT AM DÄICH;

Ajoutant finalement que depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} février 2023 de la loi du 6 janvier 2023 portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les baux immobiliers ne sont plus soumis à l'approbation du Ministère des Affaires intérieures, même si leur durée dépasse trois ans et le loyer annuel la somme de 10 000 €;

décide à l'unanimité:

d'approuver le nouveau contrat de location d'un emplacement réservé au parking couvert « Am Däich » au loyer mensuel de 100 € conclu avec l'utilisateur suivant :

N° d'ordre	Nom	Prénom	N° emplacement	Début contrat
1	ROCHA ESCOLASTICA	Jenny	4-037	01/07/2024

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme.

Ettelbruck, le 16 juillet 2024

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire

Bob STEICHEN

Jean THOMAS